

Région Occitanie : AVENIR DES SERVICES LOCAUX DU DOMAINE :

La Déléguée du directeur général : "JE SAIS TOUT MAIS JE NE DIRAI RIEN ".

UNE URGENCE : LA MOBILISATION DES AGENTS ET DES ELU(E)S !

Les services locaux du Domaine sont dans le collimateur de la DGFIP, notamment dans leurs déclinaisons départementales. Cela a été confirmé lors des groupes de travail nationaux du 12 avril et du 30 juin 2016.

Sous le prétexte de la création de la Direction de l'Immobilier de l'État, la DGFIP a annoncé un plan de restructuration majeur, qu'elle compte mener au pas de charge durant le dernier trimestre 2016.

Après avoir réduit depuis des années, sans sourciller, les effectifs desdits services et créé ainsi les difficultés de fonctionnement, la DGFIP avance à présent l'argument des tailles critiques minimales et annonce l'augmentation des seuils de consultation et l'abandon pur et simple des évaluations dites officieuses au bénéfice des collectivités, notamment des plus petites.

Se saisissant des sempiternels prétextes de la professionnalisation, de la sélectivité des enjeux, et, comble de l'hypocrisie, de la volonté de réduire les charges de travail, la DGFIP s'évertue à démanteler un service public de proximité reconnu et apprécié notamment des collectivités locales pour engager une privatisation progressive désormais clairement affichée.

C'est dans ce contexte d'urgence et de manque de transparence évident que les syndicats des Finances Publiques Solidaires CGT et FO ont rencontré, à leur demande, le 22 juillet 2016 Mme la Déléguée du directeur général, non pour débattre du fond de la restructuration (les désaccords sont connus nationalement et clairement identifiés), mais bien pour obtenir des réponses sur les points suivants :

Qui plus est, alors que la précipitation est de mise, la DGFIP se refuse à communiquer aux représentants syndicaux des éléments concrets sur les implantations futures des services locaux et leurs effectifs, renvoyant « la balle » aux délégations interrégionales censées établir un état des lieux, des perspectives d'implantations et de schémas des services.

Un « jeu de ping-pong », entre la DGFIP et les délégations, qui prêterait à sourire, s'il n'était question de l'avenir d'une mission et de celui des 90 collègues assurant des missions domaniales de gestion et évaluation dans la Région.

Car, n'en déplaise aux cadres dirigeants, coutumiers des éléments de langage et de la langue de bois administrative, l'inquiétude (c'est un euphémisme) est de mise chez les agents et ce d'autant plus que l'horizon du bouclage de la réforme est celui du prochain mouvement de mutation.

En effet, la régionalisation et la création de structures supra-départementales sont à l'ordre du jour, avec à la clef le démantèlement des services départementaux et les mutations qui en découleraient.

- ▶ la localisation et les effectifs (nombre, catégories) des futurs services de gestion domaniale : front offices, et back offices
- ▶ la localisation et les effectifs (nombre, catégories) des futurs services d'évaluation domaniale : pôle régional, antennes supra-départementales
- ▶ la localisation et les effectifs (nombre, catégories) de l'équipe du RRPIE
- ▶ les modalités envisagées pour les affectations des agents sur les services ci-dessus
- ▶ les critères retenus pour ces implantations et effectifs.

Autant de points qui sont dans tous les esprits des agents concernés qui sont légitimement en droit d'obtenir des réponses.

Pendant plus d'une heure, la Déléguée s'est bornée à égrainer des éléments de langage résumant les principes de la restructuration, et à effectuer une séance de lecture des fiches présentées lors du groupe de travail du 30 juin.

Elle s'est refusée à donner la moindre indication sur ses positions et pistes de réflexions sur les services locaux au regard des spécificités de la Région (rural/urbain, service foncier 67...), en évoquant une concertation nationale sur « le schéma métiers » qui se poursuivra à la rentrée.

Une telle attitude est révélatrice d'un certain mépris envers les agents et frise la mauvaise foi, **la Direction Générale ayant seulement laissé entrevoir un groupe de travail sur les règles d'affectations mais rien sur le « schéma métiers ».**

Elle s'est refusée à toute discussion sur la réorganisation des services locaux du Domaine, ne se prononçant pas sur la « nécessité » pourtant évidente de donner du temps à la réflexion et au débat contradictoire.

Malgré l'insistance des représentant-e-s de l'intersyndicale, la Déléguée représentante du Directeur général, a choisi d'ignorer les préoccupations des agents quant à leurs conditions d'exercice des missions et aux conséquences sur leurs conditions de vie.

Après s'être emportée sur une incompréhension mineure lors du débat et après une heure d'échanges stériles, elle a mis fin à la discussion.

Une chose est donc très claire :

Alors que la décision gouvernementale du 20 janvier de créer la Direction de l'Immobilier de l'État n'implique aucunement de bouleverser l'organisation et le fonctionnement des services locaux.....

**La Direction Générale a LA VOLONTÉ manifeste
de mener sa réforme au pas de charge, dans l'urgence,
et en tentant de prendre de cours toute velléité d'opposition,
qu'elle émane des agents ou des élus locaux.**

Face à ce mépris de l'administration pour les agents et les missions qu'ils assurent, l'heure n'est nullement à la résignation.

IL Y A URGENCE à réagir et exiger l'ouverture d'un vrai débat contradictoire sur l'avenir de cette mission et des agents qui travaillent dans les services.

LA DIRECTION GENERALE doit suspendre sa réforme et accepter d'ouvrir un vrai dialogue social.

Dans tous les départements, nous invitons les élu(e)s en CTL et représentant(e)s en CHSCT de nos trois organisations à exiger dès à présent la tenue des instances représentatives à la rentrée en mettant l'avenir des services France Domaine à l'ordre du jour.

L'avenir de cette mission exige également un vrai débat avec les élus locaux que la Direction Générale cherche à court-circuiter.

ALERTONS PARTOUT ET SANS DELAIS LES ELUS:

**SUR LA CASSE D'UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE
RECONNU ET APPRECIÉ POUR SA NEUTRALITE
ET GARANT DE LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS IMMOBILIÈRES !**